

# NOTICE

## RESEAU RADIO D'ALERTE DE SECOURS EN MONTAGNE DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

### Adhérents

Ce réseau radio est une association gérée par la loi de 1901. Cette association est composée des adhérents (professionnels de la montagne (guides, accompagnateurs, moniteurs de ski, gardiens de refuge), Armée, Parc National du Mercantour, ONF, ONC, bergers, centres de loisirs et associations de pratiquants de la montagne. L'effectif de l'association est de 300 membres. Une cotisation annuelle est versée à l'association.

Le réseau radio d'alerte de secours en montagne des AHP fait partie du Grand Réseau Alpin (GRA) qui regroupe les réseaux radio de secours en montagne des départements de la Haute Savoie, de la Savoie, de l'Isère, des Hautes Alpes et des Alpes de Haute-Provence. Une cotisation unique permet l'adhésion au GRA.

Le département des Alpes Maritimes possède un réseau radio identique mais n'est pas adhérent au GRA. L'adhésion à ce réseau est donc séparée.

### Bureau :

Le président : Maurice GARDONI. 06 86 49 25 62 gardoni.maurice@wanadoo.fr

le trésorier : Alain GAUTHIER, 04 92 80 79 05

le secrétaire : Michel LONGERON

Siège social : Maison de la Vallée. 4, avenue des trois frères Arnaud. 04400-Barcelonnette

### Le Réseau radio et ses installations

Le réseau radio se compose des installations suivantes :

. **quatre relais** sont installés sur les sommets suivants, tous inaccessibles par voie routière :

- **Pic de Font Sancte.** (Vallée de Maurin sur la crête limitant Queyras/Ubaye).

Couverture radio : Haute Ubaye, Maurin, Aiguilles du Chambeyron,

- **Siguret** (sommets au dessus de Jausiers-La Condamine/Chatelard,

couverture radio : Vallon des Sagnes, Larche, Vallon d'Oronaye, Vallon du Lauzanier

- **Trou de l'Aigle.** (sommets situés à proximité du Mont Pelat en limite 04/06.)

couverture radio : Vallée de Fours, Restefond, vallée de l'Ubaye, Mont Pelat.

- **Neillères.** (sommets qui dominent Seyne les Alpes)

couverture radio : Vallée de l'Ubaye, Vallée de la Blanche, Vallée du Lavercq, Blaieul, Monges...

. **une base d'écoute** veillée 24H/24 par le PGHM des Alpes de Haute-Provence  
à JAUSIERS.04

## Maintenance

Les opérations de maintenance courante sont menées par les membres de l'association par voie terrestre qui sont à même d'exécuter des remplacements de composants. Leur savoir de montagnard leur permet en toute sécurité d'accéder à pieds ou en ski aux sites sur lesquels sont implantés les différents relais.

Les réparations et les opérations plus techniques d'expertise sont réalisées par un technicien en radio-communication encadré par un ou plusieurs bénévoles technicien(s) montagne de l'association.

La rapidité d'intervention et (ou) le portage d'éléments lourds ou volumineux tels que batteries, boîtier électronique, antenne, mât et panneaux photovoltaïques nécessitent le transport par hélicoptère du personnel et du matériel sur le site, compte tenu des difficultés d'accès.

Le PGHM des Alpes de Haute Provence avec l'hélicoptère de la Gendarmerie prête souvent son concours pour transporter du matériel ou assurer une maintenance simple. Un hélicoptère privé est affrété par l'association pour toute autre opération de maintenance.

## Utilisation du réseau radio

Le réseau radio est utilisé par tous les adhérents qui s'acquittent de la cotisation annuelle. Son utilisation est limitée au déclenchement des alertes de secours en montagne. En dehors de celles-ci, les communications radiotéléphoniques doivent privilégier les fréquences attribuées à chacun des organismes. (Administrations, Armée, Gendarmerie, professionnels de la montagne, Associations, ...).

Son fonctionnement est simple. L'utilisateur lors du déclenchement d'une alerte ou d'un essai radio doit déclencher le relais le plus proche et le plus approprié pour contacter l'unité spécialisée de secours en montagne. Pour cela il doit s'imprégner de la configuration du réseau et de la topographie locale. En cas de méconnaissance, il actionne les différents relais jusqu'à obtenir le déclenchement de l'un d'eux. Plusieurs tonalités se font entendre ainsi qu'un bruit de fond. A cet instant, le relais est ouvert. Parlez avant que le relais ne retombe.

Votre identifiant radio apparaît sur le pupitre du permanencier du PGHM.

Nota : Si vous êtes à proximité ou qu'aucun relief ne vous sépare de l'unité spécialisée, vous pouvez communiquer avec elle en direct sur MONO UBAYE. Il en est de même lors de l'approche de l'hélicoptère lors d'une demande de secours, ce qui facilite le guidage.

L'utilisation du poste radio doit être maîtrisée afin de ne pas interférer dans les communications (alternat et conversations par l'intermédiaire d'un relais). N'hésitez pas à faire des essais régulièrement mais sans excès avec l'unité spécialisée afin de vous assurer du bon fonctionnement de votre appareil.

## Procédure RADIO

Essais : Une fois le relais actionné, dites :

« Secours 04 ici: Poste n° ... ou votre nom, Essais radio sur le relais de :ex : Siguret ».

Attendez la réponse du PGHM. Si entre-temps le relais est retombé. Rappelez le PGHM ou attendez son appel, puis répondez à ses interrogations.

**Alerte :**

Déclenchez le relais puis dites :

*« secours 04 ici DUPONT Roland (nom), sur le relais de ex : SIGURET, je demande l'intervention du secours en montagne. »*

Sur interrogations du PGHM, vous indiquerez alors :

- Nature de l'accident et le nombre de victimes
- Gravité des blessures (conscient, inconscient, blessures apparentes, sexe.
- Soins apportés ou gestes de secourisme pratiqués
- Lieu précis de l'accident : massif, nom du sommet, nom de la voie, altitude, versant, coordonnées GPS.
- Conditions météorologiques locales (vent, visibilité, etc,...

-----O-O-O-----